

**EXTRAIT :**



Nombre de membres en exercice : 82

**PRESENTS (62) :** J.P. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, L. RABUSSIER, P. MIS, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, H. PREHER, J. DUMAS, T. BAUDIN, B. ROUSSENQUE, J.M. MEUNIER, E. PHILIPPONNEAU, G. MAUDUIT, F. MERY, P. BARAUDON, J.M. TARDIF, A. PICHON, J. ROY, JP. BARBOT, B. HENEAU, I. BARREAU, D. BOIREAU, J.C. BONNET, L. ROY, J. GAUTHIER, M. FAVREAU, C. DAGUISÉ, B. MORIN, P. BIGOT, B. DE COURREGES, P. MOREAU, E. LASSALLE, F. MERCHADOU, H. COLIN, D. TREMBLAIS, B. FONTAINE, P. VILLETTE, R. GRANDIN, JL. POYANT, A. GUIMARD, C. PIAULET, B. SULLI, D. GAUTHIER, L. CLAVÉ, Y. BOINOT, F. REBY, G. WIBAUX, E. BAILLY, JJ. BERTHELLEMY, A. BRAGUIER, JP. CONTE, L. JUGÉ, Y. ÉCALE, G. PEROCHON, D. MARTIN, C. PEPIN, D. CHAINE, JF. DABILLY, P. ROCHER, P. FOUCTEAU, P. BERNARD

**POUVOIRS (11) :** C. FARINEAU mandante a pour mandataire M. LAVRARD  
A.F. BOURAT mandante a pour mandataire JM. MEUNIER  
E. AZIHARI mandante a pour mandataire M. BEN EMBAREK  
D. BEAUDEUX mandant a pour mandataire G. PEROCHON  
JM. MAZAUD mandant a pour mandataire Alain GUIMARD  
I. RABUSSIER mandante a pour mandataire H. COLIN  
P. BARBOT mandant a pour mandataire JP. CONTE  
M. GODET mandante a pour mandataire JJ. BERTHELLEMY  
M. PONTHER mandante a pour mandataire I. BARREAU  
Y. GANIVELLE mandant a pour mandataire P. BARAUDON  
M. METAIS mandante a pour mandataire F. MERY

**EXCUSES (9) :** M. MONTASSIER, F. BRAILLARD, N. CASSAN FAUX, G. MICHAUD, E. AUDEBERT, ML. CHABOT, T. PRIEUR, M. CHAINEAU, C. VANEROUX

Nom du secrétaire de séance : Gérard PEROCHON

**RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN**

**OBJET : Dénomination de la voie Sylvain CHAVANEL**

*Les dénominations des voies sur les communes permettent de s'orienter, d'attribuer une adresse officielle, de prendre des arrêtés de circulation et d'identifier sur le territoire les personnages qui ont marqué son histoire.*

*Il s'agit de dénommer ici l'ancienne voie ferrée Châtellerault/Loudun.*

*Dans la délibération n°1 du conseil communautaire du 5 décembre 2016, la piste cyclable sur l'ancienne voie ferrée Châtellerault/Loudun a été déclarée d'intérêt communautaire dans la continuité de la délibération n°5 du 12 novembre 2001 qui avait déclaré d'intérêt communautaire "l'aménagement et l'entretien de la piste cyclable reliant Châtellerault à Scorbé-Clairvaux sur le territoire de la communauté".*

*Sylvain CHAVANEL est né le 30 juin 1979 à Châtellerault. Il est professionnel depuis 2000. Il a notamment été champion de France de cyclisme sur route en 2011, champion du monde du contre la montre par équipes 2012 et 2013, six fois champion de France du contre-la-montre, en 2005, 2006, 2008, 2012, 2013 et 2014, vainqueur du Grand Prix de Plouay en 2014, champion de France de poursuite 2015 et 2016, prix de la combativité du tour de France 2008 et 2010, champion d'Europe de poursuite par équipes 2016 et a remporté trois étapes du Tour de France, en 2008 et 2010. Il a participé 17 fois au tour de France.*

\* \* \* \* \*

VU la délibération n°5 du conseil communautaire du 12 novembre 2001

VU la délibération n°1 du conseil communautaire du 5 décembre 2016

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**

**Délibération du conseil communautaire**

**du 11 septembre 2017**

**n° 2**

**page 2/2**

**CONSIDERANT** l'intérêt de baptiser cette voie verte

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide de dénommer :

- **Voie Sylvain CHAVANEL** : la voie verte qui prend son origine à Châtellerault rue des Loges et à son extrémité à Savigny-sous-Faye en limite de commune avec Cezay.

**POUR :** 70  
**CONTRE :** 0  
**ABSTENTIONS :** 3 (C. CLAVÉ, D. GAUTHIER, JF. DABILLY)

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de Grand Châtellerault, le **13 SEPT 2017**

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

